



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38144>

Département(s) de publication : **92, 93, 94, 95, 75**

Annonce n° **24-38144**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Rueil-Malmaison

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de sonorisation, d'acquisition et d'installation de matériel audiovisuel à usage professionnel

Description : Les contrats ont pour objet la prestation de sonorisation, et de mise en lumière pour différents évènements de la ville (lot n°1), ainsi que l'acquisition et l'installation de matériel audiovisuel à usage professionnel pour les différents services de la Ville (lot n°2). Les lots n°1 et n°2 de la présente consultation font partie d'une procédure globale qui inclut également le lot n°3. Ce dernier lot est passé selon une procédure adaptée en application des articles L.2123-1-1° et R.2123-1 2° du code de la Commande publique et fait donc l'objet d'un règlement de consultation (RC) propre.

Identifiant de la procédure : 0a6d1d32-5c8a-4499-b037-48fe7f4112c1

Identifiant interne : 24008_09_MAT_SONO

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 32342410 Matériel de sonorisation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 92370000 Services prestés par les techniciens du son

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 170,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 740,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les lots n°1 et n°2 de la présente consultation font partie d'une procédure globale qui inclut également le lot n°3. Ce dernier lot est passé selon une procédure adaptée en application des articles L.2123-1-1° et R.2123-1 2° du code de la Commande publique et fait donc l'objet d'un règlement de consultation (RC) propre. VALEUR ESTIMÉE (rubrique 5.1.5) pour chaque lot : la valeur estimée est annuelle et (rubrique 2.1.3) : la valeur estimée est annuelle pour les deux lots. VARIANTES : le contrat ne comporte pas de variantes et les variantes ne sont pas autorisées. COMPOSITION DU DCE : Le dossier de consultation comprend : - le règlement de la consultation (RC) des lots 1 et 2 et son annexe la « fiche de vérification », - le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), commun aux trois lots et ses trois annexes : - Annexe n°1 : Fiche technique sonorisation 2024 (lot n°2) -Annexe n°2 : Fiche technique conservatoire 2024 (lot n°2) -Annexe n°3 : Fiche technique structure « Avant-Scène » 2024 (lot n°3) - le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), commun aux trois lots ; - l'acte d'engagement (ATTR1), propre aux lots 1 et 2 à remplir par le soumissionnaire, et son annexe respective à chaque lot : -Bordereau des prix unitaires plafonds (BPUP) - lot n°1 -Bordereau des prix unitaires plafonds (BPUP) - lot n°2 -le détail quantitatif estimatif (DQE), à compléter intégralement pour le lot n°2 ; -le cadre de réponse technique (CRT), propre à chaque lot, à compléter, avec : -Annexe au CRT du lot n°1 : plan du Bois Préau. MODIFICATION DU DCE : L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard jusqu'au 23 avril 2024 inclus, des renseignements complémentaires et des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire doit alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Afin de pouvoir respecter ce délai, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir poser toute question par écrit (plate-forme de dématérialisation), au plus tard jusqu'au 19 avril 2024 inclus. VISITE LOT n°1 : Pour la remise de son offre de l'accord-cadre (basée sur le cas pratique fictif), et afin d'apprécier au mieux l'étendue des prestations et pour se rendre compte des équipements et de l'environnement existants, il est fortement conseillé aux candidats de se rendre sur les lieux indiqués dans le cas pratique fictif. Pour information : le parc de Bois-Préau est un lieu public, fermé tous les mardis. Les horaires d'ouvertures sont consultables sur le site de la Ville. DOSSIER DE CANDIDATURE : cf. article 5.1 du RC DOSSIER D'OFFRE : cf. article 5.2 du RC MODALITÉS DE RÉPONSE : cf. article 6.3 du RC. La remise des plis au format papier n'est pas autorisée. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES cf. article 7.3 du RC PIÈCES À FOURNIR PAR L'ATTRIBUTAIRE PRESENTI : cf. article 8 du RC

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Motifs détaillés à l'article 5.1.2 du RC pour l'ensemble des motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Lot n°1 : Prestations de sonorisation, de mise en lumière et de location de divers matériel audiovisuel et prestations associées pour différents évènements de la ville.

Description : Le contrat a pour objet les prestations de sonorisation, de mise en lumière et de location de divers matériel audiovisuel et prestations associées pour différents évènements de la ville. Il s'agit d'un accord-cadre de services mono-attributaire passé selon une procédure d'appel d'offres en application des articles L.2124-2 et R.2124-2 du code de la Commande publique. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est le CCAG applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services issu de l'arrêté du 30/03 /2021, Le contrat est traité à prix unitaires et à prix global et forfaitaire et s'exécute par marchés subséquents au fur et à mesure des besoins de la Ville, Le lot n°1 est conclu pour une durée initiale d'un (1) an à compter de leur date de notification au titulaire. Il est reconductible tacitement trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, sans toutefois dépasser la date limite du 20 juillet 2028 la dernière année. Le contrat ne comporte pas de montant minimum, et à un montant maximum sur sa durée totale de 340 000 euros HT. Le montant estimatif annuel (non contractuel) est d'environ 80 000 euros HT. Ce montant varie suivant le nombre d'évènements organisés lors de l'année concernée.

Identifiant interne : 24008_MAT_SONO

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92370000 Services prestés par les techniciens du son

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve le droit de recourir à un contrat de prestations similaires, dans les conditions fixées à l'article R.2122-7 du code de la Commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Rueil-Malmaison

Code postal : 92500

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le contrat est susceptible d'être renouvelé à son échéance

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : cf. article 5.1.1 du RC

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : cf. article 5.1.1 du RC

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : cf. article 5.1.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Valeur technique basée sur l'évaluation de la qualité de la prestation dans le cadre du cas pratique fictif, appréciée au regard des éléments renseignés dans le CRT

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 : Valeur financière évaluée sur la base du prix global et forfaitaire du cas pratique fictif décomposé dans le devis fourni par le soumissionnaire qui devra correspondre aux prix plafonds et au coefficient plancher de remise sur catalogue prévus au BPUP

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : Modalités d'organisation globale du soumissionnaire, apprécié au regard des éléments demandés dans le CRT

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requis

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 30/04/2024 à 14:00

Lieu : Rueil-Malmaison

Informations complémentaires : La date et l'heure sont données à titre purement indicatif. L'ouverture des plis n'est pas publique

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

Le paiement en ligne sera utilisé

Montage financier : MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :cf. article 3.1 du RC AVANCE : cf. article 3.2 du RC ACOMPTE ET RÈGLEMENT PARTIEL DÉFINITIF : cf. article 3.3 du RC.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif inter-régional de règlement à l'amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Lot n°2 : Acquisition et installation de matériel audiovisuel à usage professionnel pour les différents services de la ville.

Description : Le contrat a pour objet l'acquisition et l'installation de matériel audiovisuel à usage professionnel pour les différents services de la ville. Il s'agit d'un accord-cadre de services multi-attributaires conclu auprès de trois (3) titulaires, (sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres) passé selon une procédure d'appel d'offres en application des articles

L.2124-2 et R.2124-2 du code de la Commande publique. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) de référence est le CCAG applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services issu de l'arrêté du 30/03/2021, Le contrat est traité à prix unitaires et à prix global et forfaitaire et s'exécute par marchés subséquents au fur et à mesure des besoins de la Ville. Le lot n°2 est conclu pour une durée initiale d'un (1) an à compter de leur date de notification au titulaire. Il est reconductible tacitement trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, sans toutefois dépasser la date limite du 20 juillet 2028 la dernière année. Le contrat ne comporte pas de montant minimum, et à un montant maximum sur sa durée totale de 400 000 euros HT. Le montant estimatif annuel (non contractuel) est d'environ 90 000 euros HT pour l'ensemble des services de la ville. Ce montant varie chaque année suivant les besoins.

Identifiant interne : 24009_MAT_SONO

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32342410 Matériel de sonorisation

Options :

Description des options : L'acheteur se réserve le droit de recourir à un contrat d'achats complémentaires, dans les conditions fixées à l'article R.2122-4 du code de la Commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Rueil-Malmaison

Code postal : 92500

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 90,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le contrat est susceptible d'être renouvelé à son échéance

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : cf. article 5.1.1 du RC

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : cf. article 5.1.1 du RC

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : cf. article 5.1.1 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 : Valeur financière appréciée au regard du montant total des cas pratiques fictifs et détaillés dans le CRT.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Valeur technique apprécié au regard des éléments détaillés dans le CRT, dont : -Sous-critère 1-1 : Qualité et pertinence du choix du matériel proposé dans le cadre des cas pratiques fictifs : 45% ; - Sous-critère 1-2 : Qualité et étendue de la gamme du/des catalogue(s) et modalités de gestion du stock disponible : 10 % - Sous-critère 1-3 : Modalités d'exécution et de suivi des commandes, délai de garantie proposé : 10%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 30/04/2024 à 14:00

Lieu : Rueil-Malmaison

Informations complémentaires : La date et l'horaire sont données à titre purement indicatif. L'ouverture n'est pas publique.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Le paiement en ligne sera utilisé

Montage financier : MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :cf. article 3.1 du RC AVANCE : cf. article 3.2 du RC ACOMPTE ET RÈGLEMENT PARTIEL DÉFINITIF : cf. article 3.3 du RC.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif inter-régional de règlement à l'amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Comité consultatif inter-régional de règlement à l'amiable des litiges

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité consultatif inter-régional de règlement à l'amiable des litiges

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Adresse postale : 5 rue Leblanc

Ville : Paris cedex

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : Ccira@parisidf.gouv.fr

Téléphone : 0182524267

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Rueil-Malmaison

Numéro d'enregistrement : 21920063100014

Département : hauts de seine

Adresse postale : 13 boulevard du maréchal Foch

Ville : Rueil-malmaison cedex

Code postal : 92501

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Stéphanie ROCHARD, gestionnaire Contrats publics

Adresse électronique : marches.publics@mairie-rueilmalmaison.fr

Téléphone : 0147325702

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville : Cergy-Pontoise

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c28bd652-2854-4a3e-af3e-be14b2adedd1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/03/2024 à 18:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/03/2024